

Rapport n° 2	GROUPEMENT ADMINISTRATION - FINANCES	Imputation budgétaire
Conseil d'administration du 6 février 2018		Chapitre : Article :

RÉVISION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES TRAVAUX NEUFS ET RÉHABILITATION

Le Conseil d'administration a adopté le principe d'autorisations de programmes et crédits de paiement pour les réhabilitations et travaux neufs suivants :

- création du nouveau centre de traitement de l'alerte (AP N° 5)
- agrandissement du centre de secours de RIBEMONT (AP N° 11)
- création du centre de secours de LA FERTE MILON (AP N° 12)
- création du centre de première intervention de WATIGNY (AP N° 13)
- création du centre de première intervention de SAINT EUGENE (AP N° 15)
- création du centre de première intervention d'ORIGNY EN THIERACHE (AP N° 16)
- création du centre de secours de VIELS MAISONS (AP N° 17)
- création du centre de secours de MONTCORNET (AP N° 18)
- création du centre de secours de LAON (AP N° 20)
- création de l'atelier départemental (AP N°23)
- Désamiantage de la remise de Saint Quentin (AP N°24)

Le tableau joint en annexe du projet de délibération retrace pour chaque autorisation de programme, les crédits de paiement des exercices précédents et la ventilation des crédits restants sur les exercices à venir.

Les crédits de paiement non utilisés en 2017 sont reportés sur l'exercice 2018.

Deux opérations sont terminées mais nécessitent le maintien de crédits de paiement sur 2018, pour permettre de régler les révisions de prix aux entreprises après le parfait achèvement et la maîtrise d'œuvre (Ribemont et La Ferté-Milon).

Pour Montcornet, le choix du maître d'œuvre a été effectué et les dossiers de consultation des entreprises sont en cours de rédaction et d'attribution en 2018.

Pour deux opérations, les travaux sont en cours de réalisation (Viels-Maisons et Origny-En-Thiérache).

Pour deux opérations, les choix du maître d'œuvre sont effectués mais les travaux sont suspendus dans l'attente de la vérification de leurs capacités opérationnelles (Watigny) ou de la révision de leur financement (Saint Eugène).

Pour ce qui concerne le désamiantage de la remise de Saint Quentin, le choix du maître d'œuvre est en cours de finalisation (janvier 2018) pour un démarrage des travaux cette année.

Pour ce qui concerne l'opération de Laon, nous sommes toujours dans l'attente de la révision du Plan Local d'Urbanisme pour lancer le marché de maîtrise d'œuvre.

Pour ce qui concerne l'atelier départemental, les possibilités d'intégration sur le site du parc Foch (contraintes d'urbanisme) sont à l'étude.

Enfin, je vous propose de créer deux nouvelles AP pour prendre en compte deux opérations à inscrire au plan pluriannuel d'investissement :

- Création du centre de secours de Flavy-le-Martel : il s'agirait de l'AP numéro 25 d'un montant de 1 122 000 € répartis sur 3 ans et dont le détail figure dans le tableau en annexe au projet de délibération.
- Création du centre de secours de la Champagne Picarde : il s'agirait de l'AP numéro 26 d'un montant de 1 122 000 € répartis sur 3 ans et dont le détail figure dans le tableau en annexe au projet de délibération.

Les crédits sont inscrits au chapitre 23 du budget 2018 du SDIS.

Je vous propose donc d'adopter le projet de délibération suivant :

Vu le rapport n°2;

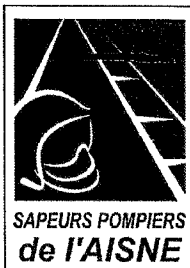
Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

- d'approuver les révisions des autorisations de programmes travaux neufs et réhabilitations conformément au tableau en annexe et d'inscrire les crédits de paiement correspondants au budget 2018.
- de créer l'AP numéro 25, centre de secours de Flavy-le-Martel, d'un montant de 1 122 000 € répartis sur 3 ans et dont la ventilation des crédits de paiement figure dans le tableau en annexe.
- de créer l'AP numéro 26, centre de secours de la Champagne Picarde, d'un montant de 1 122 000 € répartis sur 3 ans et dont la ventilation des crédits de paiement figure dans le tableau en annexe.

Le Président,



Nicolas FRICOTEAUX



Délibération n° 2	GROUPEMENT ADMINISTRATION - FINANCES	Imputation budgétaire
Conseil d'Administration du 6 février 2018		Chapitre : Article :

Membres théoriques : 20
Membres en exercice : 20
Membres présents : 13
Votants : 13

PROCES VERBAL N° 84
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le 6 février 2018 à 15 h 30, le Conseil d'Administration du SDIS, convoqué le 9 janvier 2018, s'est réuni dans la salle d'honneur de la Direction départementale à LAON sous la présidence de Monsieur Nicolas FRICOTEAUX.

Affiché le :

15 FEV. 2018

Étaient présents :

I - Membres avec voix délibérative

MM. Nicolas FRICOTEAUX, ~~Pierre-Jean VERZELEN, Thomas DUDEBOUT~~, Mme Colette BLEROT, Mme Jocelyne DOGNA, MM. François RAMPENBERG, Michel CARREAU, Jean-Luc LANOUILH, Georges FOURRÉ, Mme Annie TUJEK, Mme Anne-Marie FOURNIER, MM. Noël LECOULTRE, ~~Raymond DENEUVILLE~~, Maxime KELLER, ~~Christian CROHEM~~, Alain CREMONT, ~~Daniel GARD~~, Marcel LALONDE, Denis DUMAY, ~~Mme Monique BRY~~, Caroline VARLET.

II - Membre de droit

Monsieur Nicolas BASSELIER, Préfet de l'Aisne, excusé

III - Membres avec voix consultative

M. le Contrôleur général Gilles RAGOT, Directeur départemental
M. le Colonel Stephan ANTHONY, médecin chef départemental
M. le Lt-Colonel Philippe BARDON, représentant les sapeurs-pompiers professionnels officiers
M. le Commandant Olivier MESSIEUX, représentant les sapeurs-pompiers professionnels officiers
M. l'Adjudant-chef François BORTZMEYER, représentant les sapeurs-professionnels non officiers
M. le Lieutenant Jean-Jacques DUPORT, représentant les sapeurs-pompiers volontaires officiers
M. le Capitaine Philippe GOGUILLON, représentant les sapeurs-pompiers volontaires officiers
M. le Lieutenant Denis COUTANT, représentant les sapeurs-pompiers volontaires non officiers
M. le Capitaine Jean-Michel FORTIN, Président de l'Union départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Aisne

Excusé(s) : MM. Pierre-Jean VERZELEN, Michel CARREAU, Christian CROHEM, Daniel GARD, Mme Monique BRY, Mme Carole DERUY, M. le Lieutenant Jean-Jacques DUPORT, M. le Capitaine Jean-Michel FORTIN

Assistaient à la séance : Mme Muriel DUGUE représentant le payeur départemental, Colonel Christian BOULARD, MM. Dominique BOUDESOCQUE, Jean-Marc KRIEGER, Mme Alexandra GRELE de la direction départementale.

RÉVISION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES
TRAVAUX NEUFS ET RÉHABILITATION

Vu le rapport n°2;

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

PREFECTURE DE L'AISNE

15 FEV. 2018

d'approuver les révisions des autorisations de programmes travaux neufs et réhabilitations conformément au tableau en annexe et d'inscrire les crédits de paiement correspondants au budget 2018.

- de créer l'AP numéro 25, centre de secours de Flavay-le-Martel, d'un montant de 1 122 000 € répartis sur 3 ans et dont la ventilation des crédits de paiement figure dans le tableau en annexe.

- de créer l'AP numéro 26, centre de secours de la Champagne Picarde, d'un montant de 1 122 000 € répartis sur 3 ans et dont la ventilation des crédits de paiement figure dans le tableau en annexe.

Le Président,



Nicolas FRICOTEAUX

**NOUVELLE REPARTITION DES CREDITS DE PAIEMENT DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME
SUR LE BP 2018**

	Année 2011	Année 2012	Année 2013	Année 2014	Année 2015	Année 2016	Année 2017	Année 2018	Année 2019	Année 2020	Année 2021	Total
CREATION DU NOUVEAU CTA CODIS AP N° 5	ANCIEN	1 252 662,52 €	2 052 866,33 €	340 544,99 €	228 486,07 €	164 872,06 €	106 284,80 €	551 665,60 €				4 697 372,77 €
	NOUVEAU	1 252 662,52 €	2 052 866,33 €	340 544,99 €	228 486,07 €	164 872,06 €	106 284,80 €	181 444,92 €				4 691 024,89 €
	REPORTS							393 862,80 €				
CENTRE DE SECOURS DE RIBEMONT AP N° 11	ANCIEN		19 962,34 €	1 508,14 €	8 763,54 €	173 958,29 €	21 872,41 €					620 000,00 €
	NOUVEAU		19 962,34 €	1 508,14 €	8 763,54 €	173 958,29 €	5 316,35 €					620 000,00 €
	REPORTS							18 556,06 €				
CENTRE DE SECOURS DE LA FERTE MILON AP N° 12	ANCIEN		42 140,64 €	2 697,43 €	169 227,03 €	426 178,12 €	95 474,84 €					1 596 125,00 €
	NOUVEAU		42 140,64 €	2 697,43 €	169 227,03 €	426 178,12 €	44 073,85 €					1 596 125,00 €
	REPORTS							51 400,99 €				
CENTRE DE SECOURS DE WATIGNY AP N° 13	ANCIEN	1 405,30 €			3 965,77 €							380 000,00 €
	NOUVEAU	1 405,30 €			3 965,77 €							380 000,00 €
	REPORTS								250 000,00 €			300 000,00 €
CENTRE DE SECOURS DE SAINT EUGENE AP N° 15	ANCIEN			1 172,08 €	5 328,50 €	0,00 €						241 300,00 €
	NOUVEAU			1 172,08 €	5 328,50 €	0,00 €						241 300,00 €
	REPORTS								231 066,29 €			
CENTRE DE SECOURS D'ORIGNY EN THIERACHE AP N° 16	ANCIEN				3 965,77 €							525 000,00 €
	NOUVEAU				3 965,77 €							525 000,00 €
	REPORTS								510 518,08 €			
CENTRE DE SECOURS DE VIELS MAISONS AP N° 17	ANCIEN					25 585,06 €						987 000,00 €
	NOUVEAU				44 979,44 €	25 585,06 €						987 000,00 €
	REPORTS							150 000,00 €				1 147 000,00 €
CENTRE DE SECOURS DE MONCORNET AP N° 18	ANCIEN				9 780,26 €	7 186,64 €						1 152 600,00 €
	NOUVEAU				9 780,26 €	7 186,64 €						1 152 600,00 €
	REPORTS								502 600,00 €			
CENTRE DE SECOURS DE LAON AP N° 20	ANCIEN											5 855 000,00 €
	NOUVEAU											5 855 000,00 €
	REPORTS								445 000,00 €			5 355 000,00 €
ATELIER DEPARTEMENTAL AP n° 23	ANCIEN											1 500 000,00 €
	NOUVEAU											1 500 000,00 €
	REPORTS								500 000,00 €			1 500 000,00 €

**NOUVELLE REPARTITION DES CREDITS DE PAIEMENT DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME
SUR LE BP 2018**

	Année 2011	Année 2012	Année 2013	Année 2014	Année 2015	Année 2016	Année 2017	Année 2018	Année 2019	Année 2020	Année 2021	Total
REMISE DE SAINT QUENTIN AP n°24	ANCIEN						500 000,00 €					500 000,00 €
	NOUVEAU						0,00 €					500 000,00 €
	REPORTS							500 000,00 €				
CENTRE DE SECOURS DE FLAVY LE MARTEL AP n° 25	ANCIEN							30 000,00 €	673 200,00 €	418 800,00 €		0,00 €
	NOUVEAU											1 122 000,00 €
	REPORTS											
CENTRE DE SECOURS CHAMPAGNE PICARDE AP n° 26	ANCIEN											0,00 €
	NOUVEAU							30 000,00 €	673 200,00 €	418 800,00 €		1 122 000,00 €
	REPORTS											